

Gil Ducommun*

Les agriculteurs du Burkina Faso pourraient nourrir leur pays

Loin d'être incapables de produire de grandes quantités de nourriture, les agriculteurs burkinabés seraient au contraire à même de nourrir leur pays si une politique agricole nationale volontariste les soutenait. C'est ce que démontre une enquête unique menée dans trois régions du Burkina Faso qui prouve du même coup – une fois de plus – qu'au-delà des contraintes agronomiques, la production agricole dépend avant tout de la volonté politique.



L'indépendance alimentaire du Burkina Faso se dégrade, mais les autorités regardent ailleurs : le Gouvernement burkinabé n'a d'yeux que sur le cours international du coton, dont la chute menace de causer la faillite de millions de paysans. Les responsables de la politique agricole de ce pays devraient davantage considérer leur marché interne. Le coton représente le principal du revenu de l'Etat, mais il n'est pas la première source d'entrées monétaires des ruraux, qui retirent des revenus monétaires trois fois plus

* Gil Ducommun est professeur en économie rurale et développement à la Haute école suisse d'agronomie HESA de Zollikofen/Berne, en Suisse.



importants de leur production vivrière. C'est là l'une des conclusions majeures d'une large enquête que des chercheurs suisses et burkinabés ont menée pendant quatre ans sur le terrain (Ducommun et coll., 2005).

Contrairement aux préjugés des autorités, les paysans ne se contentent pas de cultiver pour vivre, mais dégagent des excédents qu'ils écoulent dans les centres urbains. Et ils pourraient assurer l'autosuffisance du Burkina Faso en céréales si seulement ce pays optait pour une politique agricole allant plus loin que le seul soutien à la culture du coton.

Le marché alimentaire de Ouagadougou représente un pouvoir d'achat d'environ 300 millions d'euros par an. C'est là un formidable pouvoir disponible immédiatement qui, orienté vers les agriculteurs et l'industrie agroalimentaire nationaux, améliorerait les conditions de vie des paysans et des artisans locaux. Tous les pays européens ont pratiqué une politique de stabilisation et de protection des prix pour augmenter leur production alimentaire jusqu'à ce qu'elle devienne excédentaire. De même, les pays du sud et du sud-est de l'Asie ont commencé par développer leur marché intérieur de masse tout en le protégeant contre les importations.

De l'agriculture de subsistance à la production marchande

Dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté, le ministre de l'Agriculture burkinabé proposait en 2002 de créer des exploitations de 100 à 150 hectares en plaçant à leur tête des techniciens. Selon lui, les fermes familiales inférieures à dix hectares seraient incapables de sortir de l'autosubsistance. Il faut donc les remplacer.

Une tout autre image ressort de l'enquête menée auprès de 540 fermes de trois régions agroécologiques distinctes du Burkina Faso : la région traditionnellement excédentaire en céréales de Dédougou, à 200 km à l'ouest de la capitale, celle à l'équilibre céréalier précaire de Fada N'Gourma, à 250 km à l'est de la capitale, et celle en général déficitaire sur le plan vivrier de Kaya, à 100 km au nord-est de Ouagadougou. L'étude a mis en évidence une agriculture qui dégagne des surplus importants vendus sur les marchés urbains.

Excepté à Dédougou, où le coton est la principale source de revenus monétaires de trois exploitations sur quatre, ce sont les ventes de vivres qui rapportent le plus de liquidités aux paysans. Extrapolé au niveau national, les ventes alimentaires annuelles des agriculteurs bur-



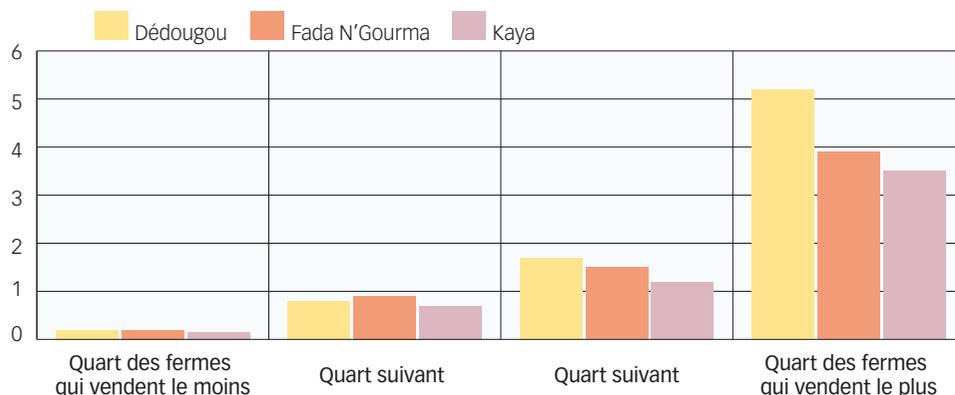
Couleurs locales au marché de Dédougou

40

Ventes en euros /an

		Quart des fermes qui vendent le moins	Quart suivant	Quart suivant	Quart des fermes qui vendent le plus
Dédougou	Coton	125	317	444	540
	Vivrier	34	132	327	1120
Fada N'Gourma	Coton	-	0,5	84	224
	Vivrier	36	126	401	1460
Kaya	Coton	3	0,5	15	6
	Vivrier	34	103	283	833

Ventes alimentaires en tonnes de graines : céréales (maïs, mil, sorgho, riz), protéagineux (niébé, soja, pois de terre) et oléagineux (sésame et arachide)



kinabés sont trois fois supérieures à celles du coton. Ce qui contredit le discours officiel sur la faible capacité de production des agriculteurs et leur mentalité trop peu commerciale.

Autre constat majeur : la très forte différenciation des fermes. Dans l'échantillon étudié, 10 % d'entre elles assurent 40 % des ventes, tandis que celles du quart qui vendent le moins sont à la limite de la survie. Elles ne dégagent pas de surplus agricole : ayant impérativement besoin d'argent, elles vendent à la fin de la récolte, mais doivent sans doute racheter de quoi se nourrir plus tard. Sans revenus annexes ou non agricoles de membres de la famille, ces agriculteurs souffrent de la faim.

Pour aider les exploitations moins performantes à améliorer leur production, il est nécessaire de démêler les causes de ces écarts.

Des bœufs, s.v.p.

Un premier facteur peut être écarté : la disponibilité de main-d'œuvre, qui n'affecte guère la production commerciale. La taille des fermes, en revanche, joue un rôle indéniable. Les surfaces cultivées moyennes sont de 4,4 hectares à Fada, 4,7 hectares à Kaya, 7,4 hectares à Dédougou. Ainsi la taille des fermes influence-t-elle les quantités de produits commercialisés, mais en partie seulement. A Dédougou, la taille moyenne des exploitations des deuxième et troisième quarts est la même alors que les ventes de produits alimentaires varient du simple au double en tonnes et de 1 à 2,5 en valeur. Même constat à Kaya, où les tailles moyennes des fermes des deux premiers quarts sont identiques alors que les recettes des ventes triplent dans le deuxième quart.

Un autre facteur est fortement lié aux ventes alimentaires : le nombre de bœufs de labour et de charrues par ferme. A Dédougou, 65 % des fermes disposent de bœufs de labour, contre 39 % à Fada et 34 % à Kaya. Ce qui met sur la piste d'un facteur décisif : les moyens financiers des fermes. Dédougou est mieux doté en bœufs de labour grâce à des systèmes de crédit disponibles aux exploitations cotonnières. L'impact du crédit d'investissement agricole – ici, le « crédit-coton » de la Sofitex – sur le niveau technologique des exploitations est clair au Burkina Faso. En dehors des producteurs de coton, l'accès au crédit institutionnel est faible : de 10 à 15 % des unités de production agricole dans chacune des trois régions.

Cette donnée lève le voile sur un paradoxe apparent : ce sont les fermes de la région cotonnière de Dédougou qui dégagent le plus de surplus vivriers commercialisables. Au point que les ventes alimentaires du quart des fermes aux plus fortes ventes dépassent largement celles du coton. Très orientées vers le marché, elles ont dû sentir le vent tourner, délaissant le coton pour se concentrer sur des cultures plus rémunératrices.

De plus, consultés sur les freins à leur production, les paysans citent la traction animale et la fumure organique et/ou minérale comme principaux facteurs limitants, ce qui démontre leur lucidité sur leur situation.

Créer un climat de stabilité du marché

Ces constats suggèrent qu'un système de crédit d'investissement agricole aiderait à accroître la production et les ventes des agriculteurs. Il financerait des investissements productifs des exploitations agricoles à moyen terme (4-6 ans) à un taux d'intérêt subventionné par l'Etat. Le crédit d'investissement a prouvé son efficacité en Europe pour encourager la modernisation des exploitations et améliorer leur production. Avec ce système, la plupart des agriculteurs accéderaient à la culture attelée : deux bœufs, charrue, charrette, multiculteur. Avec une chaîne de traction animale, chaque producteur peut accroître, en deux à trois ans, d'au moins 50 % les surfaces cultivées par unité de travail.

Pour fonctionner, un tel système suppose que l'agriculteur puisse calculer ses revenus à moyen terme. Or, la désorganisation des marchés empêche toute planification. Les prix sont d'une volatilité inouïe due en partie à un régime des pluies irrégulier et l'exploitant ne peut pas savoir combien il pourra retirer de sa récolte. Une année de disette peut succéder à une bonne année qui a vu les prix s'écrouler. En agriculture, une surproduction de 5-10 % par rapport à la demande peut faire s'effondrer le prix de 30 %, ce qui est catastrophique. D'où le besoin urgent d'organiser le marché vivrier burkinabé au même titre que celui du coton, en garantissant des prix minimaux. Survient alors un autre impératif : assurer l'écoulement des produits agricoles.



Mil, sorgho et séchage du sorgho après la récolte

Abolir la rente des importateurs

Certains paysans seraient déjà en mesure de produire plus : ils ont des épargnes sous forme de bétail qu'ils pourraient transformer en capital plus productif. Mais ils ne le font pas, car ils craignent de ne pas pouvoir écouler leur production en cas d'excédents, à cause des importations agroalimentaires en pleine croissance.

En moyenne des années 2000 à 2002, le Burkina Faso a importé pour 60 millions d'euros de céréales. Et depuis dix ans, sa facture alimentaire s'alourdit. De 1992-1994 à 2000-2002, il a plus que doublé ses importations de riz (passant de 82 000 à 169 000 tonnes par an en moyenne), augmenté de 40 % ses achats de blé (de 32 000 à 45 000 tonnes) et multiplié par huit ses importations de maïs (de 2600 à 19 000 tonnes).

En 2001 et 2002, les récoltes céréalières record n'ont pas empêché les importations de maïs et de riz d'atteindre des volumes historiques. Les greniers des paysans étaient pleins, mais les vivres importés affluaient en masse. Huit à neuf années sur dix, le Burkina Faso produit suffisamment ou trop de céréales comparé à la demande intérieure.

A Ouagadougou, le riz des fermiers locaux est compétitif avec le riz provenant des Etats-Unis : leurs prix sont semblables, de 0,35 à 0,5 euro/kg. Mais les commerçants réalisent des marges supérieures et plus faciles avec le riz importé et ne commercialisent de ce fait que rarement du riz local.

Pour corriger cette situation, le gouvernement devrait introduire une taxe variable à l'importation des céréales et produits dérivés. Cela donnerait un revenu supplémentaire à l'Etat et réduirait les marges des importateurs. Ils seraient alors plus enclins à commercialiser des céréales nationales, tandis que le prix aux consommateurs resterait inchangé. Les producteurs burkinabés pourraient ainsi vendre

leurs céréales de base à un prix minimal rémunérateur.

Cette protection modérée de la production agricole nationale face à un marché mondial subventionné ne coûterait rien à l'Etat ni aux consommateurs et réduirait la facture d'importation. Seuls les importateurs de céréales, de farines et de pâtes alimentaires en pâtiraient en subissant une baisse de revenu. En revanche, les agriculteurs et les PME agroalimentaires bénéficieraient de revenus supérieurs ou du moins stabilisés. Auprès de l'Organisation mondiale du commerce, cette protection modérée de la production vivrière nationale serait présentée comme une légitime compensation des subventions agricoles et à l'exportation des pays exportateurs.

Le désintérêt des élites

Cependant, une taxe sur les importations ne résoudrait pas tous les problèmes d'écoulement des produits locaux. Car les produits importés séduisent de plus en plus les Burkinabés urbains. En ville, la population se détourne du tô, plat traditionnel à base de la farine de mil ou du sorgho, au profit du riz. Pour deux raisons :

la sauce du tô est plus chère que celle qui accompagne le riz et, surtout, sorgho et mil sont beaucoup plus longs à préparer que le riz. En outre, le riz importé gagne du terrain sur le riz local : plus déshydraté, il gonfle plus à la cuisson et sa couleur très blanche est plus attirante.

« Passer du tô au riz blanc importé est un saut de statut social », déclare un observateur à Ouagadougou. Pain blanc, riz blanchi importé et farine de maïs blanc symbolisent un statut social et culturel plus élevé. Cette tendance pose de sérieuses questions de santé publique car, comparés aux céréales traditionnelles, ces aliments sont pauvres en protéines, en sels minéraux et en fibres. Par ailleurs, la bière de malt importée est en passe d'évincer la bière traditionnelle, le dolo, à base de sorgho rouge.

Ainsi, les mesures de politique agricole doivent se doubler d'une stratégie de transformation des céréales locales pour proposer aux consommateurs urbains des produits plus adaptés à leurs besoins : aliments faciles à cuire, pâtes alimentaires fabriquées à base de mil ou de sorgho, dolo pasteurisé, etc.

Mais au Burkina Faso, les grandes fortunes se font dans l'import-export et l'immobilier. En dehors du coton, l'agriculture familiale importe peu aux dirigeants politiques et économiques, d'ailleurs souvent issus des mêmes familles. Les chercheurs suisses et burkinabés ont présenté les résultats de cette enquête et leurs recommandations de politique agricole et agroalimentaire à l'Assemblée nationale, aux autorités, aux organisations paysannes et syndicats début 2005. Depuis, rien ne se passe. ■

BIBLIOGRAPHIE

DUCOMMUN G ET COLL. *Commercialisation vivrière paysanne, marchés urbains et options politiques au Burkina Faso*. Rapport final de synthèse du projet de recherche Tasim-Ao, Haute école suisse d'agronomie, Zollikofen/Berne et Cedres (Centre d'études, de documentation et de recherche économiques et sociales), Université de Ouagadougou, 2005.

Disponible sur : www.shl.bfh.ch (taper « tasim-ao » dans la rubrique « recherche rapide »).